

Réf.: 15-6-005.5

La Mission Permanente de la Principauté de Monaco auprès de l'OSCE présente ses compliments aux Délégations des Etats participants, ainsi qu'au Centre de Prévention des Conflits et, se référant au questionnaire sur le Code de Conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, a l'honneur de les informer que les réponses précédemment apportées audit questionnaire n'appellent pas de modifications.

La Mission Permanente de la Principauté de Monaco auprès de l'OSCE saisit cette occasion pour renouveler aux Délégations des Etats participants et au Centre de Prévention des Conflits les assurances de sa haute considération. GG

Le 11 mai 2015



Destinataires:

- Tous les Etats participants de l'OSCE
- Centre de Prévention des Conflits